SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion du 20 Février 2024

Courriers S.F. à 8

Dortan Lavancia As : demande de modification rencontre D2 du 23 février.
Curtafond Confrançon Fc : accord pour rencontre D2 **le dimanche 25 février 14h30.**

Courriers S.F. à 11

Essor Bresse Foot : demande pour modifier date de rencontre D1 du samedi 24 février.
Thoissey Esvs **:** accord pour rencontre D1 **au dimanche 25 février à 15h00**.
Hautecourt Rom. As : modification horaire rencontre D2 du 24 février.
Mille Etangs Sc : accord pour rencontre D2 du samedi 24 février **à 20h00**.
Plastic Vallée Fc : modification date rencontre D1 du samedi 24 février.
Foot Trois Rivières : accord pour rencontre D1 au **dimanche 25 février à 15h00.**

Po/la Commission Sportive Féminines,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT, JACUZZI Vincent